

# Rapport annuel 2024 de la CLAP

## Ventes d'autorisations de pêcher

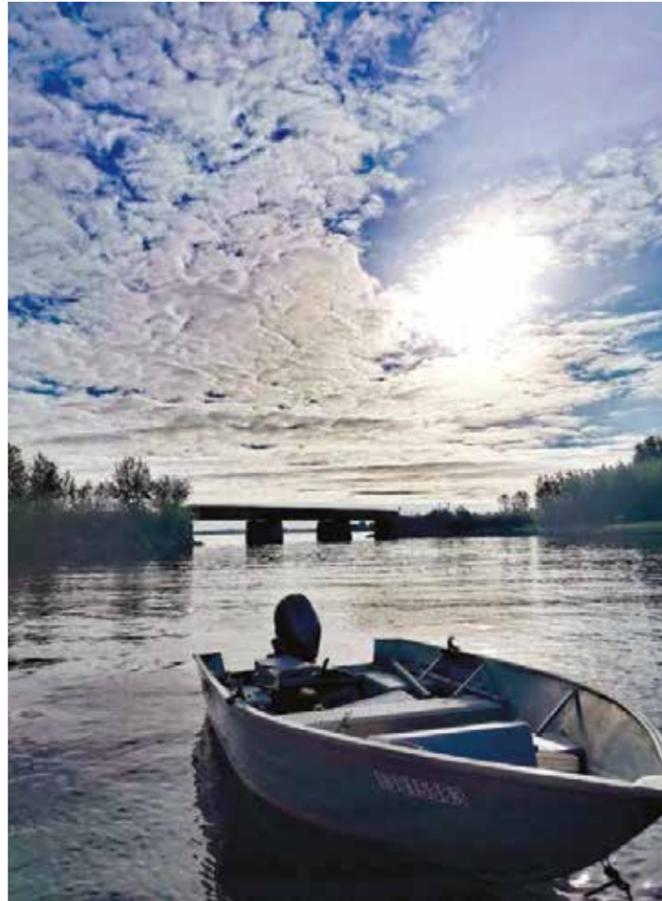
Plus de 573 000 \$ en revenus de pêche en 2024

Les ventes d'autorisations de pêcher ont totalisé plus de 15 300 unités pour 573 100 \$ en 2024<sup>1</sup>, comparativement à 15 600 unités pour 596 900 \$ en 2023 et 14 200 unités pour 403 400 \$ en moyenne — laquelle inclut deux indexations des tarifs en 2006 et 2020. Les autorisations vendues dans l'AFC en été ont généré 81 % des revenus, celles pour la pêche à la ouananiche à la mouche en rivière 16 % et celles pour la pêche d'hiver 3 %.

Nos revenus de pêche ont diminué d'environ 23 000 \$ pour 4 % en 2024 et cette diminution découle essentiellement de la très médiocre saison de pêche à la ouananiche en 2023 — la pire depuis une vingtaine d'années (voir p. 12-13). En outre, les revenus de pêche 2023 s'étaient approchés du record de 2021, suite à la fermeture prolongée des forêts en raison des nombreux incendies hors contrôle.

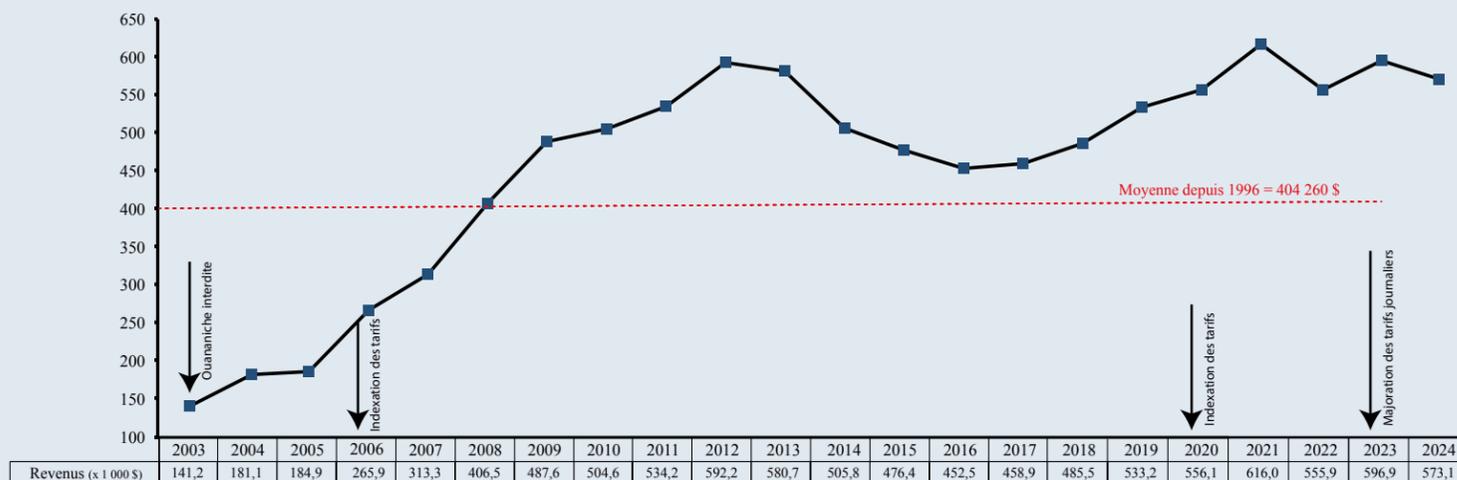
L'année 2024 figure tout de même parmi les plus lucratives à ce jour et les revenus autonomes de la CLAP ont permis d'autofinancer ses opérations régulières dans une proportion de 91 %.

<sup>1</sup> Incluant la pêche à la ouananiche à la mouche en rivière (957 autorisations pour 92 800 \$) et la pêche d'hiver (839 autorisations pour 18 900 \$).



Mise à l'eau à Val-Jalbert au petit matin. Crédit photo : Mme Virginie Brisson.

## Revenus de pêche = 573 119 \$ en 2024 et -4 % qu'en 2023



## Budget d'opération

Près de 739 000 \$ en 2024 et un déficit de 62 700 \$

Le budget d'opération a totalisé 738 800 \$ en 2024, comparativement à 891 300 \$ en 2023 – un record – et 642 900 \$ en moyenne<sup>2</sup>. Environ 471 300 \$ (64 %) furent investis dans la protection de la ressource halieutique au lac Saint-Jean et dans ses tributaires, les aménagements fauniques et halieutiques et l'acquisition de connaissances scientifiques. Le reste des déboursés (267 500 \$) a été affecté à l'administration (16 %), au soutien aux opérations (11 %), aux immobilisations (7 %) et à l'information publique et la promotion de la pêche (2 %).

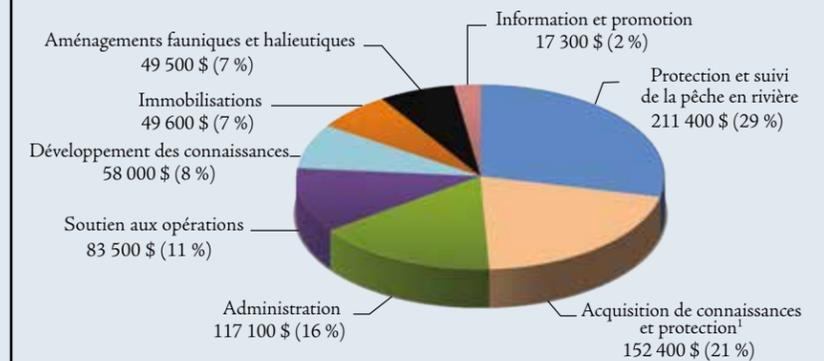
La CLAP a employé 13 personnes dont 11 assistants à la protection de la faune, généré 7,3 années-personnes en emplois directs, versé 439 200 \$ en salaires et charges sociales (59 %) et déboursé 299 500 \$ en biens et services (41 %).

Le budget d'opération a diminué de 152 500 \$ pour 17 % par rapport à 2023, alors que ce dernier avait atteint un montant record attribuable à l'aménagement de nouvelles frayères pour l'éperlan arc-en-ciel dans le lac Saint-Jean. D'autre part, l'achat et le remplacement de certains équipements de travail ont totalisé près de 50 000 \$ en 2024 contre 1 500 \$ en 2023, tandis que la protection et suivi de la pêche en rivière ont augmenté de 27 000 \$ pour 15 %.

Malgré une baisse substantielle du budget et des revenus de pêche lucratifs en 2024, la CLAP a enregistré un déficit d'opération de 62 700 \$ avant amortissement des immobilisations, lequel a été épongé à partir des surplus d'opération enregistrés antérieurement.

<sup>2</sup> La moyenne est calculée à partir de 2011, alors que de nouvelles activités liées au « plan de gestion 2011-2020 des ressources halieutiques du lac Saint-Jean » se sont ajoutées aux opérations régulières de la CLAP. Ce plan de gestion a été mis à jour et reconduit en 2021-2030.

## Budget d'opération = 738 800 \$ en 2024



13 employés pour 7,3 années-personnes  
439 200 \$ en salaires et charges sociales (59 %)  
299 500 \$ en biens et services (41 %)

<sup>1</sup> En référence à des activités d'acquisition de connaissances et de protection réalisées simultanément, comme le suivi de la pêche et la protection au lac Saint-Jean.

## Résumé des principales activités spécifiques en 2024 (±100 \$)

Protection et suivi de la pêche à la ouananiche en rivière	210 600 \$
Protection et suivi de la pêche au lac Saint-Jean en été	133 500 \$
Immobilisations fonctionnement	49 600 \$
Direction générale	40 300 \$
Soutien aux opérations	38 600 \$
Biologiste CLAP	38 400 \$
Soutien administratif	33 500 \$
Aménagements halieutiques	28 200 \$
Vente en ligne de l'autorisation de pêcher	20 400 \$
Protection et suivi de la pêche au lac Saint-Jean en hiver	18 900 \$
Suivi des poissons fourrages littoraux au lac Saint-Jean	18 300 \$
Brochure corporative et rapport annuel	14 000 \$
Formation et équipements du personnel	13 100 \$
Suivi des frayères pour l'éperlan aménagées dans le lac Saint-Jean en 2023	11 300 \$
Station de lavage d'embarcation au Lac-Saint-Jean	10 000 \$
Frais de fonctionnement de la pêche en rivière	6 200 \$
Entreposage des équipements de travail	3 400 \$
Hébergement et gestion du site Web	2 900 \$
Assemblée générale annuelle	2 900 \$
Séances du conseil d'administration et représentation	2 400 \$
Signalisation du territoire et de la réglementation	1 600 \$
Inventaire des refuges thermiques en rivière	1 300 \$
Protection au lac à Jim	800 \$
Promotion et publicité	500 \$

# Rapport annuel 2024 de la CLAP

## Pêche à la ouananiche en journée au lac Saint-Jean

### Moins de 2 100 prises en 2024, à peine plus qu'en 2023

Les pêcheurs sportifs ont capturé environ 2 400 ouananiches **en journée** au lac Saint-Jean en 2024, à raison de 0,31 capture/jour-pêcheur en moyenne et en vertu d'un effort de 7 650 jours-pêcheurs. Treize pour cent (13 %) des captures furent remises à l'eau volontairement et moins de 2 100 ouananiches ont été récoltées. La récolte comptait plus de 1 600 prises de « grande taille » (≥40 cm de longueur<sup>3</sup>) pour 68 % des captures. Les Innuatsh, de leur côté, ont capturé quelque 160 ouananiches au printemps dans le cadre de leur pêche traditionnelle devant Mashteuiatsh – deux fois moins qu'en moyenne (351).

La saison 2024 fut aussi peu productive qu'en 2023, la pire saison depuis une vingtaine d'années. La ouananiche s'avérait pourtant presque deux fois plus abondante en 2024, mais le succès de pêche moyen est demeuré aussi faible qu'en 2023 et l'effort de pêche fut environ 15 % moindre. Conséquemment, les montaisons dans la rivière Mistassini ont atteint presque 1 300 reproducteurs en 2024, contre moins de 200 en 2023 et moins de 700 en moyenne (voir p. 25).

Des « conditions de pêche » défavorables, reliées possiblement aux changements climatiques de plus en plus manifestes, ont semble-t-il affecté négativement la productivité de la pêche en 2024 – comme ce fut également le cas en 2022. En outre, l'éperlan abondait bien davantage qu'en 2023 selon la majorité des pêcheurs – une sévère pénurie sévissait alors – contrairement à certains suivis d'abondance effectués (voir p. 25-27). À preuve, les prises de belle taille étaient plus nombreuses en 2024 (+24 % des captures en proportion), d'où un taux de remise à l'eau deux fois moindre.

Depuis la saison record de 2020, le succès de pêche moyen a chuté d'environ 65 %, l'effort de pêche de 45 % et le nombre de captures de 80 %, de pair avec un déclin de 75 % de l'abondance

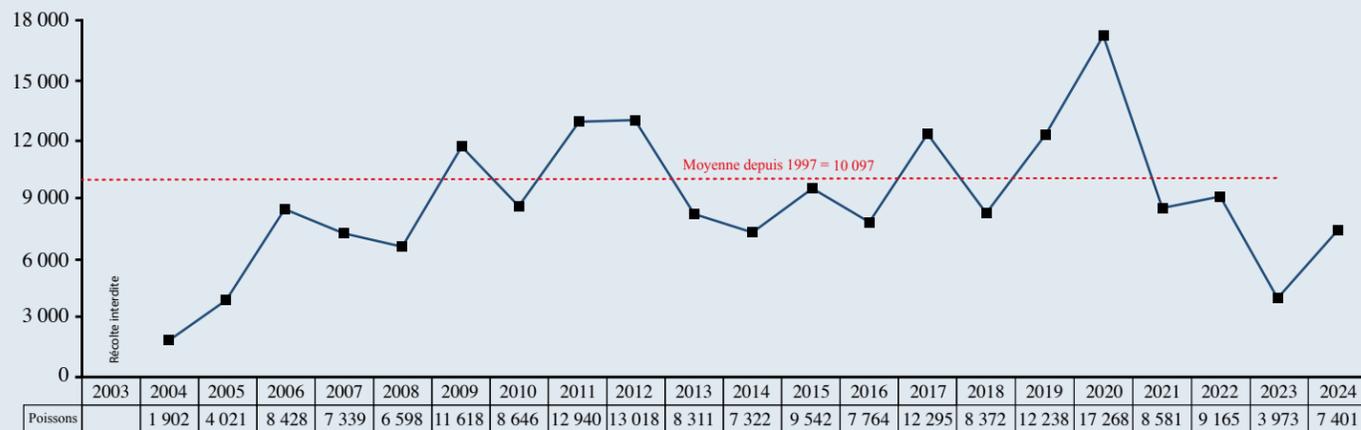
de la ressource en 2021-2023. L'effort de pêche, notamment, atteignait à peine 7 650 jours-pêcheurs en 2024, contre 25 000 au tournant des années 1990-2000 et 40 000 au tournant des années 1970-1980. La récolte de ouananiches en lac se révèle donc insuffisante certaines années pour prévenir de trop fortes montaisons en rivière – comme ce fut le cas en 2017, 2020, 2022 et 2024 –, en raison d'un effort de pêche lui-même insuffisant, jumelé à des conditions de pêche parfois défavorables. Les dévalaisons ultérieures de smolts épuisent ensuite les stocks d'éperlan, peu importe leur abondance.

Le cycle habituel d'abondance de la ouananiche évolue très différemment depuis une dizaine d'années – si l'on peut parler encore de cycle –, comme en témoigne la variabilité interannuelle des montaisons en rivière durant cette période (voir p. 25). Apparemment, le régime de production de la ressource est en cours de modification, sous l'influence de différents facteurs dont les frayères pour l'éperlan aménagées en 2017 et 2023, les changements climatiques et un trop faible niveau de l'effort de pêche – spécialement en période d'abondance de la ressource.

Dans ce contexte, il est devenu hasardeux de prédire avec une certaine confiance la qualité des prochaines saisons de saison de pêche. Certains indicateurs affichent d'ailleurs des signaux contradictoires concernant la saison 2025. L'abondance de la ouananiche s'est accrue considérablement en 2024 (+86 %), de même que celle de l'éperlan apparemment. En revanche, l'abondance de la ouananiche restait toujours inférieure de 27 % à la moyenne et les dévalaisons de smolts surabonderont de nouveau en 2025 – ce qui impacte l'abondance de l'éperlan et la production l'année suivante.

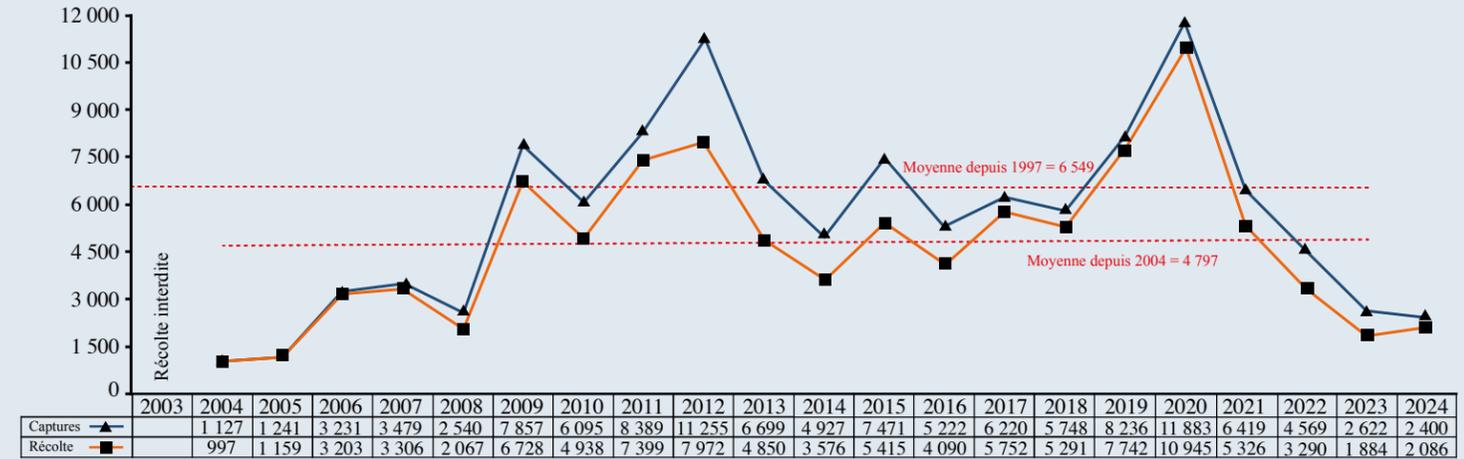
<sup>3</sup> En référence à la longueur minimale de 40 cm qui prévalait de 1994 à 2003 et par opposition aux « petites » ouananiches de moins de 40 cm.

### Indice d'abondance relative de la ouananiche\* = 7 401 poissons en 2024 et +86 % qu'en 2023

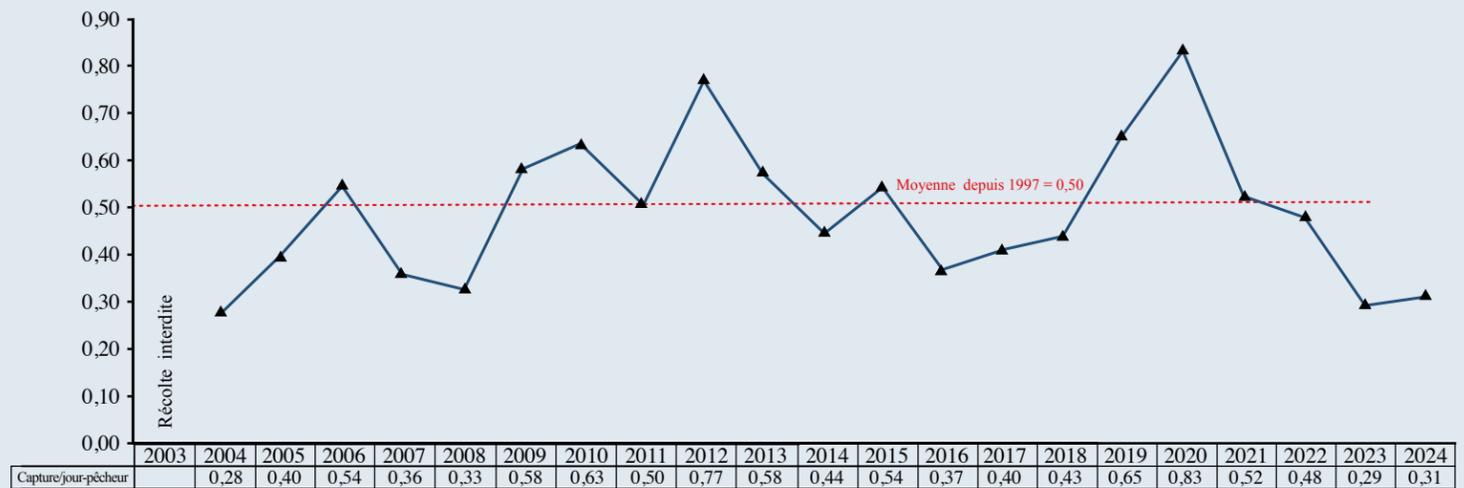


\*Total des captures sportives en lac incluant les remises à l'eau, de la récolte printanière des Innuatsh et des montaisons en rivière incluant les prises à la mouche.

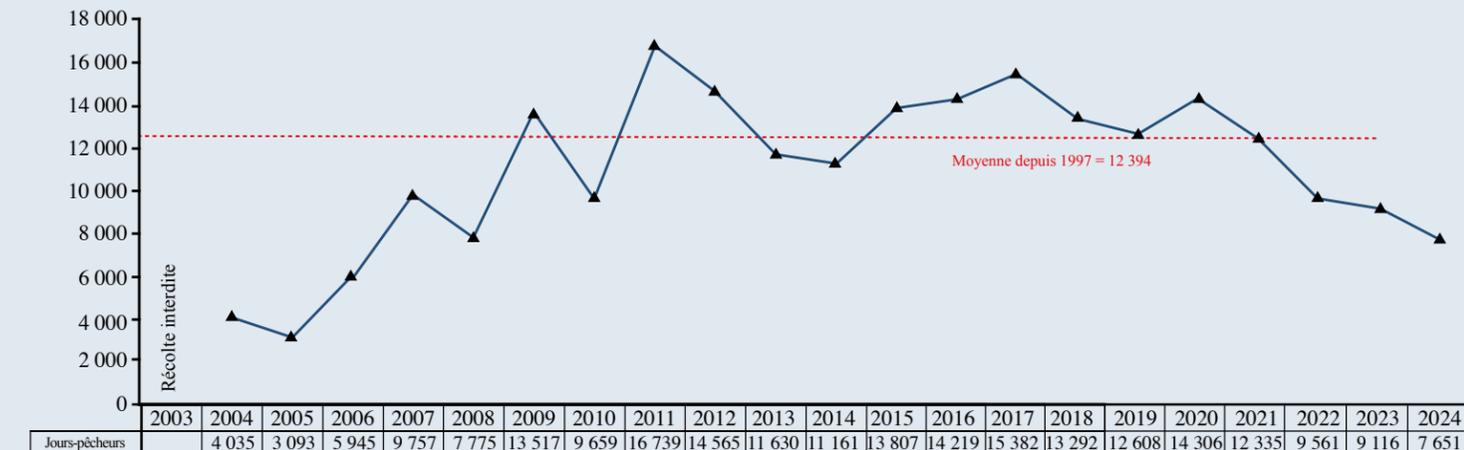
### Récolte en journée = 2 086 ouananiches en 2024 et +11 % qu'en 2023



### Succès de pêche moyen en journée = 0,31 capture/jour-pêcheur en 2024 et +7 % qu'en 2023



### Effort de pêche en journée = 7 651 jours-pêcheurs en 2024 et -16 % qu'en 2023



## Description technique de l'AFC du lac Saint-Jean

L'AFC du lac Saint-Jean comprend le lac Saint-Jean, le lac à Jim et 17 rivières.

Le lac Saint-Jean, incluant les baies, marais, marécages et étangs jusqu'à la ligne des hautes eaux modifiées du lac, fixée à la cote d'altitude géodésique 101,84 m (17,5 pi) sur l'échelle du quai de Roberval.

La Grande Décharge en amont des barrages de Rio Tinto, incluant les ruisseaux Rouge, des Chicots, des Harts et la rivière Mistouc.

La Petite Décharge en amont des barrages de Rio Tinto.

La rivière La Belle-Rivière sur une longueur de 8,7 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au barrage situé en aval du pont de la route des Savard.

La rivière Couchepaganiche sur une longueur de 0,6 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au pont de la route 169 dans le secteur de Métabetchouan.

La rivière Métabetchouane sur une longueur de 6,6 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au barrage du Trou de la Fée.

La rivière Ouïatchouan sur une longueur de 0,8 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au pied du premier rapide situé en amont du pont de la route 169 à Val-Jalbert.

La rivière Ashuapmushuan sur une longueur de 80 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'aux Chutes de la Chaudière.

La rivière aux Saumons sur une longueur de 47 km, de son embouchure dans la rivière Ashuapmushuan jusqu'à la chute située à 400 m en amont de l'embouchure du ruisseau du Pied des Chutes.

La rivière Pémonca sur une longueur de 8 km, de son embouchure dans la rivière Ashuapmushuan jusqu'à la première chute située à l'ouest de la route 167, près du poste d'accueil sud de la réserve faunique Ashuapmushuan.

La rivière du Cran sur une longueur de 6,5 km, de son embouchure dans la rivière Ashuapmushuan jusqu'à la première chute située à l'ouest de la route 167, près de l'embouchure du lac Menetou.

La rivière Ticouapé sur une longueur de 6,2 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au pont de la route 373 dans le secteur de Saint-Méthode.

La rivière Mistassini sur une longueur de 54 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'à la Onzième Chute.

La rivière Mistassibi sur une longueur de 2 km, de son embouchure dans la rivière Mistassini jusqu'au pont de la route 169 dans le secteur de Mistassini.

La rivière aux Rats sur une longueur de 0,6 km, de son embouchure dans la rivière Mistassini jusqu'au pont du rang Saint-Luc.

La rivière Ouasiemsa sur une longueur de 88 km, de son embouchure dans la rivière Mistassini jusqu'à la chute située à 25 km en amont de l'embouchure de la décharge du lac Rond.

Le lac à Jim, de son embouchure dans la rivière Micosas jusqu'au pont de la rivière Croche situé à l'extrémité sud-est du lac.

La rivière Micosas sur une longueur de 14,5 km, de son embouchure dans la rivière Ouasiemsa jusqu'à la chute située à 1 km en amont de l'embouchure de la rivière aux Dorés.

La rivière Péribonka sur une longueur de 22 km, de son embouchure dans le lac Saint-Jean jusqu'au barrage de Chute à la Savane.

La Petite rivière Péribonka sur une longueur de 59,5 km, de son embouchure dans la rivière Péribonka jusqu'à la limite sud de la ZEC des Passes.



Échelle approximative



Limites de l'aire faunique

Rampes de mise à l'eau

Plans d'eau de l'AFC

# Rapport annuel 2024 de la CLAP

## Pêche au doré en journée au lac Saint-Jean

### Moins de 49 000 prises en 2024, un minimum depuis 2020

De 1997 à 2021, la CLAP procédait au suivi estival de la pêche au doré en soirée principalement, sur la prémisse que la pêche y était meilleure qu'en journée et la fréquentation plus importante. Mais selon des « carnets du pêcheur de doré » distribués à des volontaires en 2012-2013 et 2016-2017, 75 % des captures sont réalisées en journée au lac Saint-Jean. Conséquemment, la CLAP et la Direction régionale de la gestion de la faune (DGF-02) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ont convenu de recenser dorénavant la pêche au doré le jour plutôt qu'en soirée, de pair avec la pêche à la ouananiche.

Les pêcheurs sportifs ont capturé 68 000 dorés **en journée** au lac Saint-Jean en 2024, à raison de 5,1 captures/jour-pêcheur en moyenne et en vertu d'un effort de 13 300 jours-pêcheurs. Vingt-huit pour cent (28 %) des captures furent remises à l'eau volontairement et moins de 49 000 dorés ont été récoltés. La récolte totale en journée et en soirée aurait atteint environ 70 000 dorés<sup>4</sup>. Les Innuatsh, pour leur part, ont récolté 6 200 dorés au printemps dans le cadre de leur pêche traditionnelle devant Mashteuiatsh – deux fois plus qu'en moyenne (2 864).

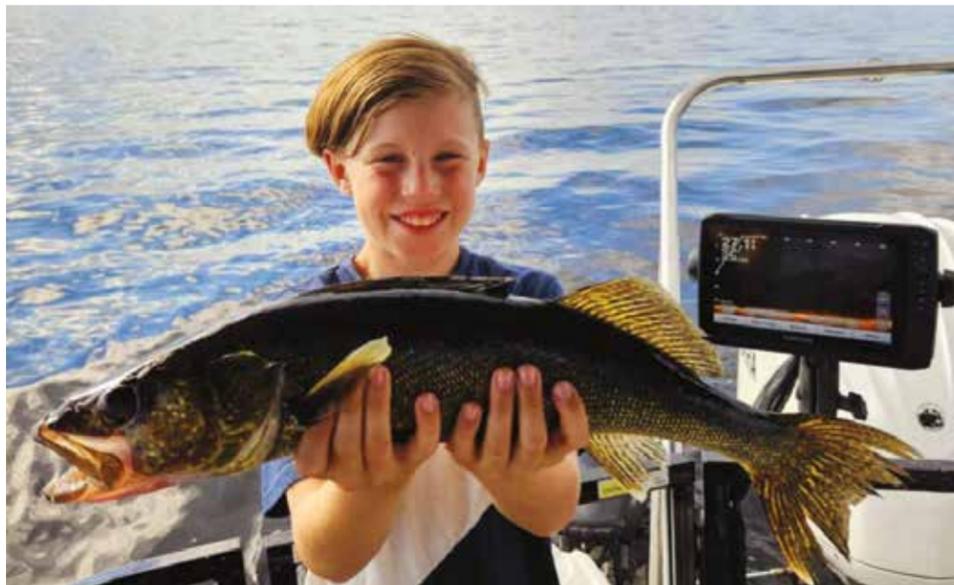
La saison 2024 fut nettement moins productive que les quatre précédentes, en raison d'un succès de pêche moyen relativement faible et d'un effort moindre. Peut-être « les conditions de pêche » apparemment défavorable ont-elles impacté aussi la productivité de la pêche aux dorés, sans compter l'abondance apparente de l'éperlan. Conséquemment, la proportion des remises à l'eau fut environ 25 % moindre qu'en 2023 et 30 % moindre qu'en moyenne.

Ceci dit, les résultats en journée, tant en 2024 qu'en moyenne, s'avèrent largement supérieurs aux moyennes en soirée sur 15 ans (1997-2021). Le succès de pêche, notamment, se révèle en moyenne

deux fois meilleur en journée qu'en soirée, de sorte que la proportion moyenne des remises à l'eau est plus élevée en journée qu'en soirée (37 % contre 25 % respectivement) – les pêcheurs se montrant alors plus sélectifs de la taille des dorés conservés. Par ailleurs, les captures de grande taille surviendraient plus fréquemment ces dernières années au dire des pêcheurs, grâce à la taille maximale de 47 cm (10½ po) instaurée en 2020 protégeant les plus gros reproducteurs — des femelles le plus souvent.

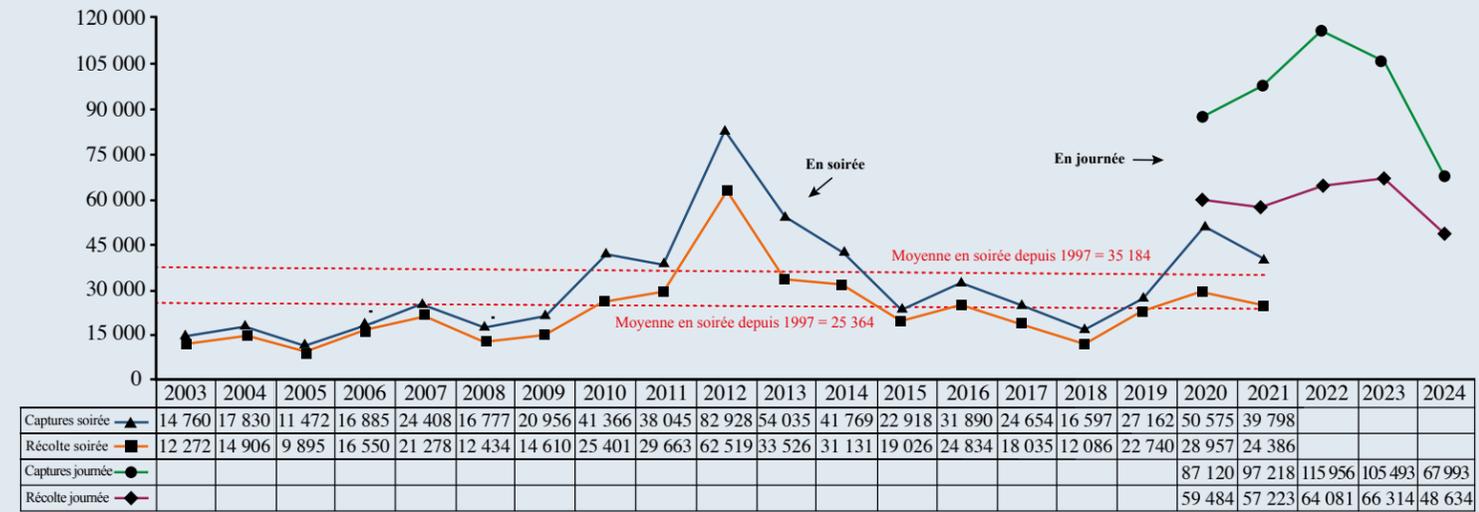
La DGF-02 du MELCCFP a effectué une campagne de pêches expérimentales normalisées au lac Saint-Jean en 2023, dans le cadre de celles pratiquées tous les cinq ans depuis 2005-2006. Ces pêches permettent d'établir le portrait démographique des stocks de doré et de suivre leur évolution dans le temps. Malheureusement, les résultats 2023 se font toujours attendre, parce que la DGF-02 se trouve en sous-effectif et en sous-financement ces dernières années.

<sup>4</sup> Valeur extrapolée à partir des années 2020-2021, pour lesquelles on dispose de statistiques en journée et en soirée.

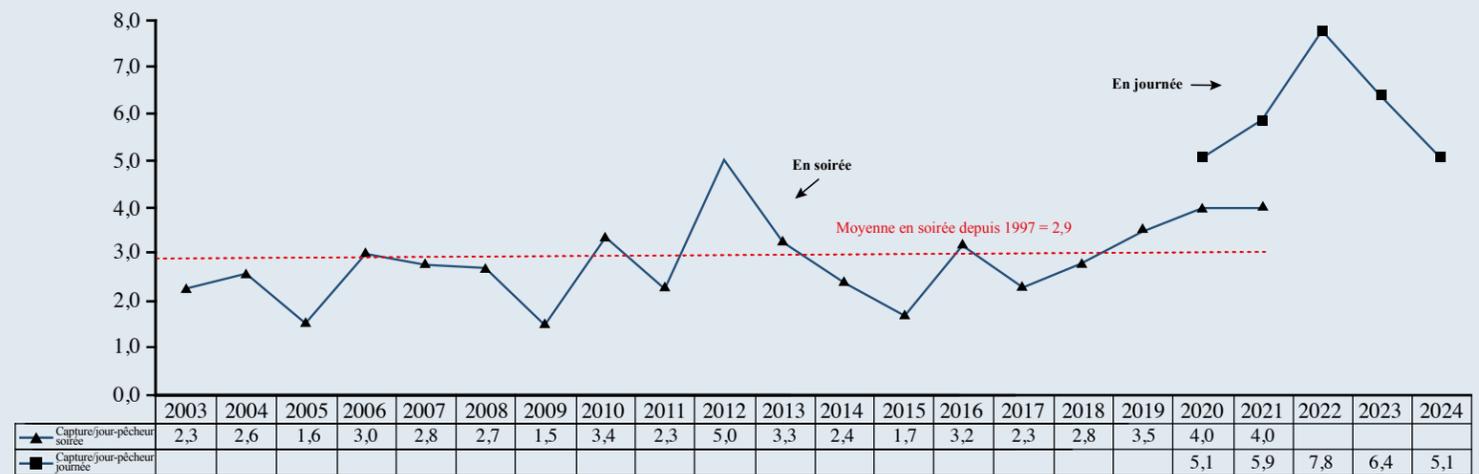


Un beau doré jaune remis à l'eau après la photo. Crédit photo : M. Charles Dufour, Aventure Lac Saint-Jean.

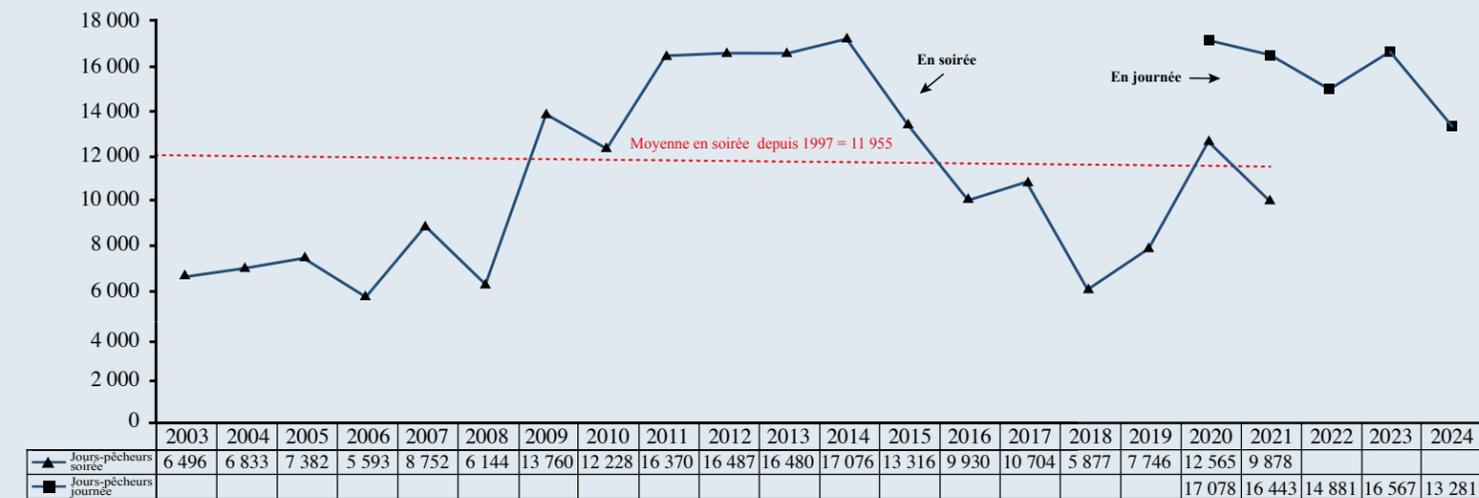
### Récolte en journée = 48 634 dorés en 2024 et -27 % qu'en 2023



### Succès de pêche moyen en journée = 5,1 captures/jour-pêcheur en 2024 et -20 % qu'en 2023



### Effort de pêche en journée = 13 281 jours-pêcheurs en 2024 et -20 % qu'en 2023



# Rapport annuel 2024 de la CLAP

## Pêche à la ouananiche à la mouche en rivière

### Plus de 400 captures et près de 300 prises en 2024

Trois cent quarante-sept (347) personnes ont participé au tirage au sort des quelque 1 100 perches disponibles en 2024, 2 095 inscriptions furent enregistrées et 957 perches ont été vendues. Les inscriptions au tirage au sort et les réservations ont généré des revenus de 94 800 \$ et 873 pêcheurs se sont présentés sur place, dont 31 % de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les pêcheurs à la mouche ont capturé 417 ouananiches en rivière en 2024, à raison de 0,48 capture/jour-pêcheur en moyenne, et 35 % d'entre elles furent remises à l'eau soit par obligation dans la Métabetchouane (limite de prise particulière), soit volontairement ailleurs. Un (1) pêcheur sur trois a capturé une ouananiche ou plus pour un taux de succès de 36 %. La récolte a totalisé 271 ouananiches d'un poids moyen de 1,9 kg (4,2 lb), identique au record de 2021.

Après une saison désastreuse en 2023 – la pire à ce jour –, la pêche a rebondi de façon étonnante en 2024, grâce à des montaisons en rivière sept fois plus abondantes qu'en 2023 et deux fois plus qu'en moyenne (voir p. 25). Tous les indicateurs halieutiques ont très largement surpassé les résultats de 2023 tout en excédant les moyennes, à l'exception du succès de pêche dans ce cas. Celui-ci est demeuré sous la moyenne en raison d'un sévère étiage estival et de températures d'eau caniculaires en juillet-août, notamment dans la Mistassini, la haute Ashuapmushuan et la Métabetchouane. N'eût été de ces conditions adverses, la pêche aurait été encore plus fructueuse vu l'abondance de la ressource, spécialement dans la Mistassini.



La fosse « le Cran Serré » dans la rivière Métabetchouane.

Deux rivières ont surpris en 2024, la rivière aux Saumons et la basse Ashuapmushuan. La première a produit autant que dans les meilleures années, après trois saisons consécutives de misère en 2021-2023. La seconde a produit autant que dans les bonnes années et ce, malgré l'indisponibilité de la fosse de la Chute à Michel, affectée par un apport d'eau moindre qu'habituellement<sup>5</sup>. D'autre part, la Métabetchouane, reconnue pour ses poissons de taille trophée, a supporté 41 % de l'effort de pêche, fourni 36 % des captures et produit des prises d'un poids moyen de 2,2 kg (4,9 lb), contre 1,7 kg (3,7 lb) en moyenne dans les autres rivières.

Les statistiques de pêche dans chaque rivière peuvent être consultées en ligne à [claplacsaintjean.com/Pêche à la ouananiche à la mouche en rivière](http://claplacsaintjean.com/Pêche%20à%20la%20ouananiche%20à%20la%20mouche%20en%20rivière).

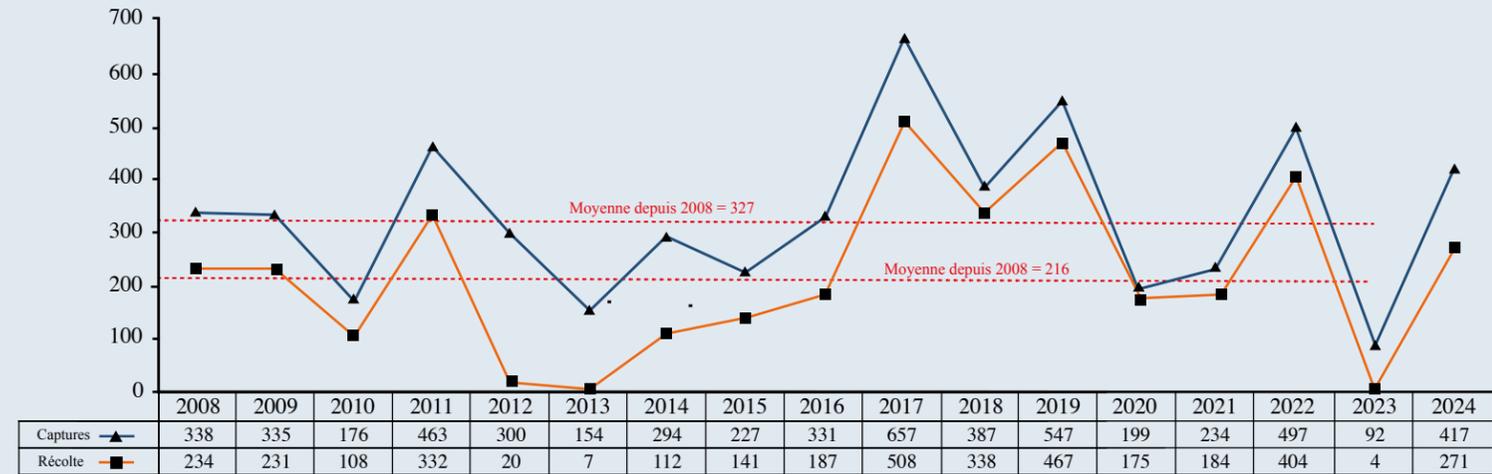
<sup>5</sup> La DGF-02 du MELCCFP avait bloqué l'entrée d'eau dans la passe migratoire de la Chute à Michel, en prévision de travaux de réfection qui n'ont pas été effectués faute de budget.

Statistiques globales	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 <sup>1</sup>	2021	2022	2023	2024	Moyenne 2008-2023
Perches tirées au sort	1 036	1 126	1 058	1 100	1 116	1 098	1 134	818	1 192	1 128	1 128	1 013
Participants au tirage	99	153	160	177	318	366	495	364	573	606	347	322
Inscriptions au tirage	631	969	984	1 149	1 911	2 224	2 988	2 017	3 438	3 713	2 095	2 002
Perches vendues	294	481	518	665	996	890	505	964	1 048	884	957	686
Revenus avec tirage (\$)	28 097	39 656	42 179	52 181	73 716	69 098	43 123	86 201	102 293	94 024	94 816	57 399
Pêcheurs hors région (%)	30	36	37	31	35	29	25	34	33	30	31	32
Taux de succès (%)	60	36	47	56	27	40	27	22	38	14	36	36
Poids moyen (kg)	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8	1,5	1,7	1,9	1,7	1,2	1,9	1,7

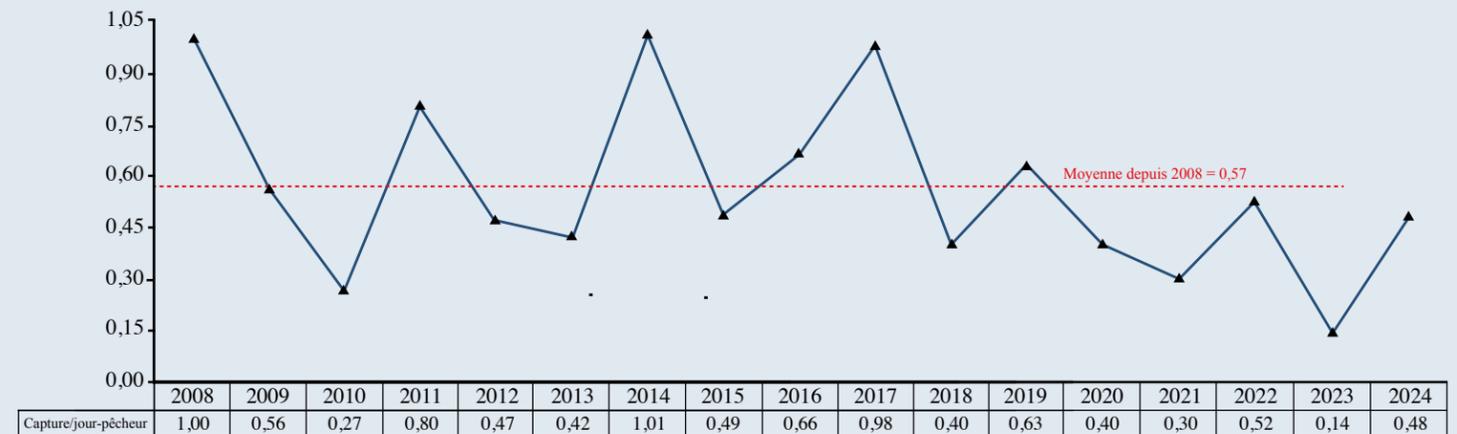
<sup>1</sup> Pêche annulée dans la haute Ashuapmushuan et la Métabetchouane en raison de la pandémie de la COVID-19.

<sup>2</sup> Limite de prise : 2 ouananiches en 2008-2011, 2017, 2022 et 2024, sauf dans la Métabetchouane (1 à compter de 2019); remise à l'eau de toutes les captures décrétée en cours de saison en 2012-2013 et 2023; réduite à 1 ouananiche en cours de saison en 2014-2016; 3 ouananiches en 2018-2021, sauf dans la Métabetchouane (1 à compter de 2019).

### Récolte<sup>1-2</sup> = 271 ouananiches en 2024 et 68 x+ qu'en 2023



### Succès de pêche moyen<sup>1</sup> = 0,48 capture/jour-pêcheur en 2024 et 3,4 x+ qu'en 2023



### Effort de pêche<sup>1</sup> = 873 jours-pêcheurs en 2024 et +32 % qu'en 2023



# Rapport annuel 2024 de la CLAP

## Pêche d'hiver au doré au lac Saint-Jean

### Des résultats partiels en 2024

Le suivi de la pêche d'hiver au lac Saint-Jean s'est limité à un seul mois sur trois en 2024, du 27 janvier au 1er mars – la saison légale s'étendant du 20 décembre précédent au 31 mars suivant. Trente-six (36) des 54 patrouilles de recensement prévues durant l'hiver ont dû être annulées, en raison de la prise tardive des glaces en janvier et de conditions de glace vive en mars qui entraînaient une surchauffe des motoneiges. Par conséquent, l'effort de pêche, les captures et la récolte estimés s'avèrent très inférieurs aux réelles valeurs, au mieux de moitié et au pire des deux tiers ; le succès de pêche moyen s'applique uniquement au mois de février ; toute comparaison de ces résultats avec les années antérieures et les moyennes est inappropriée.

Près de 800 autorisations de pêcher ont été vendues pour la pêche d'hiver au lac Saint-Jean en 2024 pour des revenus de 14 800 \$. Environ 250 cabanes de pêche furent dénombrées sur le lac au plus fort de l'hiver et 89 % des 534 pêcheurs rencontrés pêchaient à partir de celles-ci. Quatre-vingt-deux pour cent (82 %) d'entre eux visaient exclusivement le doré, 14 % le doré et la lotte et 3 % la lotte uniquement. Puisque les pêcheurs de lotte quittent généralement le lac après avoir visité leurs lignes, ces proportions sont biaisées et il est impossible de recueillir des statistiques de pêche à la lotte. À ce propos, 356 « permis de pêche à la lotte au lac Saint-Jean » ont été vendus en 2024 – contre 405 en moyenne<sup>6</sup>.

Les pêcheurs sportifs ont capturé plus de 2 700 dorés au lac Saint-Jean **du 27 janvier au 1<sup>er</sup> mars** 2024, à raison de 1,3 capture/jour-pêcheur en moyenne et en vertu d'un effort de 2 000 jours-pêcheurs. Quinze pour cent (15 %) des captures furent remises à l'eau volontairement et presque 2 300 dorés ont été récoltés. La proportion des remises à l'eau en février fut deux fois moindre qu'en 2023 (31 %), mais du même ordre qu'en moyenne (16 %) – dans la mesure où celle-ci est représentative de la saison.

Ces résultats ne peuvent être comparés, tels quels, aux valeurs antérieures ni aux moyennes, en raison des réserves émises plus tôt. En termes d'ordres de grandeur toutefois, l'effort de pêche aurait possiblement atteint 5 100 jours-pêcheurs, les captures 6 800 dorés et la récolte 5 700 prises, de sorte que la saison 2024 s'inscrirait dans la moyenne.

Les variations interannuelles des indicateurs halieutiques en hiver restent peu significatives, car le niveau d'exploitation hivernal est faible comparé au niveau estival. Grosso modo en 2024, la récolte de dorés en hiver représentait à peine 7 % de la récolte annuelle totale, estimée à 82 000 dorés<sup>7</sup> environ. D'autre part, la pêche est en moyenne trois fois moins productive en hiver qu'en été, d'où un taux de remise à l'eau deux fois moindre en hiver.

<sup>6</sup> La moyenne est calculée à partir de 2013, alors que la pêche hivernale dans l'AFC a été tarifée au même titre que la pêche estivale.

<sup>7</sup> Valeur extrapolée à partir des années 2020-2021, pour lesquelles on dispose de statistiques estivales en journée et en soirée.

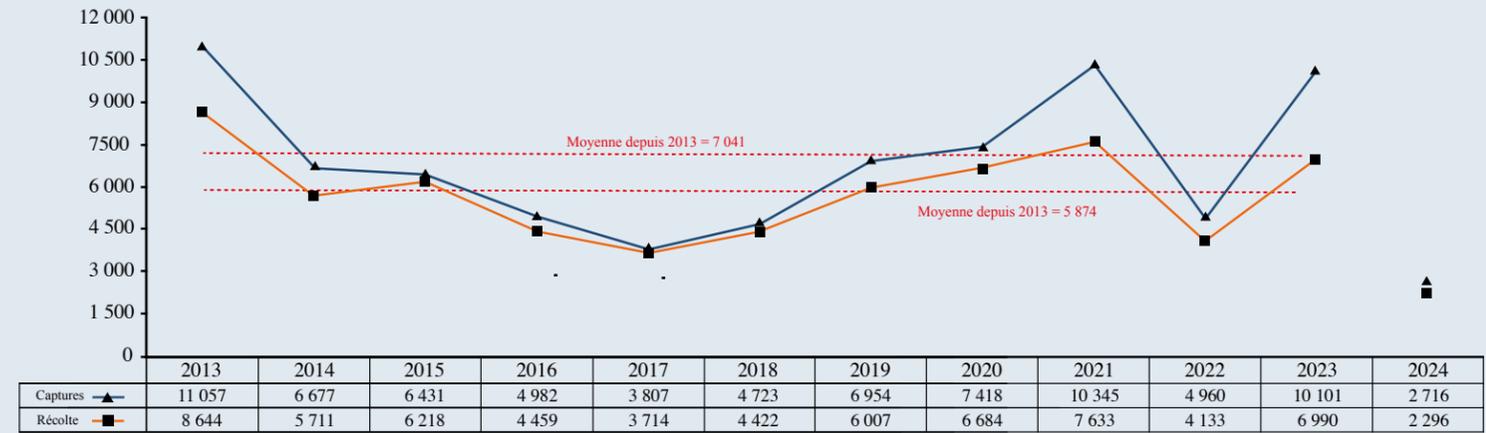
Pêche d'hiver au lac Saint-Jean	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 <sup>3</sup>	Moyenne 2013-2023
Autorisations de pêcher	693	720	596	733	853	909	873	954	783	891	839	785
Revenus (\$)	11 462	12 958	9 422	12 164	13 418	15 066	16 796	19 980	19 577	19 432	18 888	14 792
Cabanes de pêche	nd	195	182	159	159	170	173	228	194	164	249	184
Pêcheurs en cabane (%) <sup>1</sup>	94	96	90	90	91	89	88	85	84	84	81	89
Pêcheurs de doré (%) <sup>1</sup>	75	80	78	81	85	86	84	84	87	89	85	82
Pêcheurs de doré-lotte (%) <sup>1</sup>	20	16	18	16	12	12	14	14	9	8	12	14
Pêcheurs de lotte (%) <sup>1</sup>	5	3	4	3	3	2	3	3	4	3	4	3
Permis de pêche à la lotte <sup>2</sup>	450	417	256	341	542	382	333	479	450	368	356	405

<sup>1</sup> Les pêcheurs de lotte quittent généralement le lac après avoir visité leurs lignes. Conséquemment, les proportions de pêcheurs en cabane et de pêcheurs de doré sont surestimées; les proportions de pêcheurs de lotte et de pêcheurs de doré-lotte sont sous-estimées; il s'avère impossible de recueillir des statistiques de pêche à la lotte.

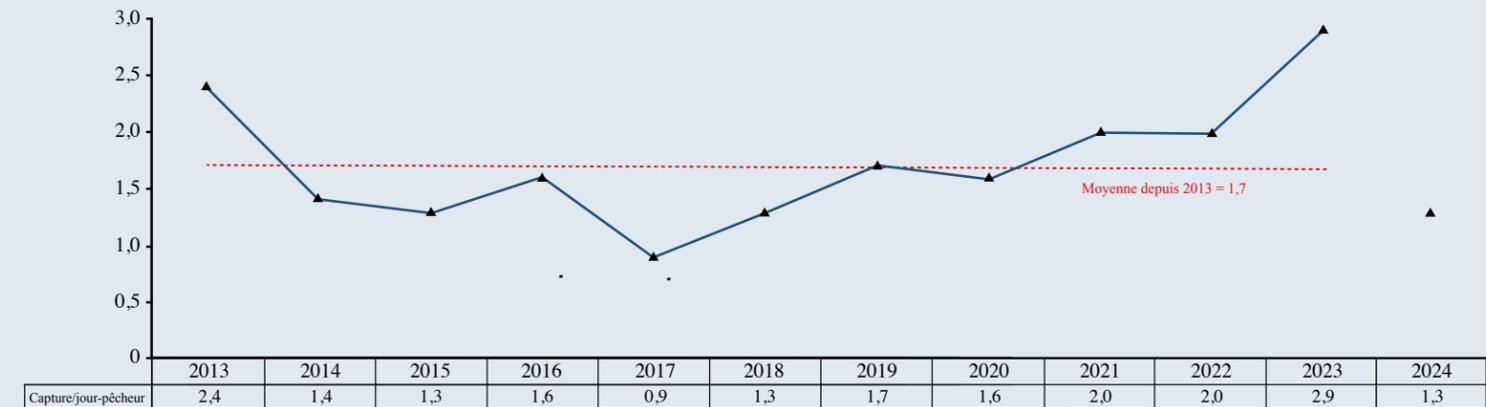
<sup>2</sup> 542 permis de pêche à la lotte ont été émis gratuitement en 2018, en vertu d'une gratuité exceptionnelle promulguée par le MELCCFP cet hiver-là.

<sup>3</sup> Un mois sur trois seulement a pu être échantillonné en 2024 (février).

### Récolte en hiver = 2 296 dorés en 2024 (février seulement)



### Succès de pêche moyen en hiver = 1,3 captures/jour-pêcheur en 2024 (février seulement)



### Effort de pêche en hiver = 2 035 jours-pêcheurs en 2024 (février seulement)



# Rapport annuel 2024 de la CLAP

## Protection de la ressource

Près de 7 200 pêcheurs vérifiés et 45 constats d'infraction émis en 2024

La CLAP a investi, directement et indirectement<sup>8</sup>, environ 1 200 jours-personnes, 9 800 heures et 364 000 \$ pour 49 % du budget à la protection de la ressource halieutique en 2024. Trois (3) assistants à la protection de la faune y ont œuvré en hiver et 11 assistants de mai à octobre, à raison de 111 jours/personne et 8,0 heures/jour en moyenne.

Près de 7 200 pêcheurs ont fait l'objet d'une vérification dont 4 760 au lac Saint-Jean en été, 534 en hiver, 1 879 dans les rivières en été et 16 au lac à Jim en été. Ce nombre est 21 % moindre qu'en 2023 mais presque autant qu'en moyenne (7 500)<sup>9</sup>. Ceci dit, 36 des 54 patrouilles prévues sur le lac Saint-Jean en hiver ont dû être annulées, en raison de la prise tardive des glaces en janvier et de conditions de glace vive en mars qui entraînaient une surchauffe des motoneiges.

Quarante-cinq (45) constats d'infraction ont été émis, soit 58 % de moins qu'en 2023 et 50 % de moins qu'en moyenne – une baisse inexpliquée –, dont 16 au lac Saint-Jean, 22 dans ses tributaires et sept dans la Grande-Décharge. Ces constats concernaient principalement la pêche sans autorisation de pêcher de la CLAP (27 pour 60 %) ; les autres constats (18 pour 40 %) totalisaient huit types d'infraction différents.

L'effort de protection en heures fut 16 % plus important qu'en 2023 et 10 % plus qu'en moyenne, pour un budget en hausse de 7 % en raison d'une indexation des salaires de 5 % en 2024 pour contrer l'inflation – sans compter l'augmentation des coûts au fil des ans.

<sup>8</sup> Une partie de la protection est exercée simultanément avec d'autres activités, comme le suivi de la pêche au lac Saint-Jean et l'encadrement de la pêche à la ouananiche à la mouche en rivière.

<sup>9</sup> Les moyennes relatives à la protection de la ressource sont calculées à partir de 2008, alors que la pêche à la ouananiche à la mouche en rivière et son encadrement se sont ajoutés aux activités récurrentes.

Protection de la ressource en 2024	
3 assistants à la protection de janvier à mars	
11 assistants à la protection de mai à octobre	
1 226 jours-personnes pour 9 805 heures de protection	
363 800 \$ pour 49 % du budget d'opération	
7 189 pêcheurs vérifiés	
45 constats d'infraction émis	
Jours-personnes (j-pers.) et heures (h) de protection	
Lac Saint-Jean en été	394 j-pers. / 3 148 h (32 %)
Rivières Ashuapmushuan/aux Saumons	320 j-pers. / 2 557 h (26 %)
Rivière Métabetchouane	238 j-pers. / 1 906 h (19 %)
Rivières Mistassini/Mistassibi/Ouasiemscas	171 j-pers. / 1 370 h (14 %)
Rivière La Belle-Rivière	55 j-pers. / 439 h (5 %)
Lac Saint-Jean en hiver	27 j-pers. / 217 h (2 %)
Lac à Jim et autres endroits en été	21 j-pers. / 169 h (2 %)
Pêcheurs vérifiés	
Lac Saint-Jean en été	4 760 (66 %)
Rivières en été	1 879 (26 %)
Lac Saint-Jean en hiver	534 (7 %)
Lac à Jim en été	16 (<1 %)
Constats d'infraction émis	
Lac Saint-Jean en été	11 (24 %)
Rivière Métabetchouane	10 (22 %)
Grande-Décharge	7 (16 %)
Lac Saint-Jean en hiver	5 (11 %)
Rivière Mistassini	4 (9 %)
Rivière Ashuapmushuan	3 (7 %)
Grand Marais de Métabetchouan	2 (4 %)
Rivière La Belle-Rivière	2 (4 %)
Rivière Mistassibi	1 (2 %)
Pêche sans autorisation de pêcher dans l'AFC	27 (60 %)
Pêche avec plus de une ligne à la fois (été)	5 (11 %)
Pêche sans permis de pêche du Québec	4 (9 %)
Pêche avec lignes sans surveillance immédiate (hiver)	2 (4 %)
Pêche avec plus de cinq lignes (hiver)	2 (4 %)
Pêche sans autorisation de pêcher en rivière	2 (4 %)
Non-respect de la taille maximale sur le doré jaune	1 (2 %)
Pêche avec plus de trois hameçons sur la même ligne	1 (2 %)
Pêche avec un leurre interdit	1 (2 %)

## Développement des connaissances scientifiques

Plus de 20 000 \$ pour deux projets en 2024

La CLAP a réinvesti 18 300 \$ dans le suivi des poissons fourrages littoraux (ménés) au lac Saint-Jean, un projet d'une dizaine d'années piloté par Un lac pour tous (ULPT) et réalisé par la Chaire de recherche sur les espèces aquatiques exploitées (CREAE) de l'UQAC, en collaboration avec le MELCCFP. Le rapport 2024 peut être consulté en ligne à [claplacsaintjean.com](http://claplacsaintjean.com) et à [constellation.uqac.ca](http://constellation.uqac.ca).

La CLAP a également investi 1 300 \$ pour inventorier les refuges thermiques<sup>10</sup> dans la rivière aux Saumons, particulièrement vulnérable au réchauffement des eaux en été, ce qui peut affecter les ouananiches en montaison, les alevins et les tacons. Face au réchauffement climatique, les refuges thermiques en rivière représentent des micro-habitats critiques pour les salmonidés en période de canicule, d'où l'importance de les répertorier et protéger.

## Aménagements fauniques

11 000 \$ pour le suivi des frayères pour l'éperlan en 2024

Suite à l'aménagement de 22 nouvelles frayères pour l'éperlan arc-en-ciel dans le lac Saint-Jean en février 2023 – après une phase 1 de 25 frayères en 2017 –, la CLAP a effectué un deuxième suivi des résultats au printemps 2024 (voir p. 26-27) et balisé de nouveau le secteur aménagé, le tout au coût de 11 000 \$. Le rapport peut être consulté en ligne à [claplacsaintjean.com](http://claplacsaintjean.com) et à [constellation.uqac.ca](http://constellation.uqac.ca). Un troisième et dernier suivi des résultats doit être pratiqué en 2026.

La phase 2 implique des investissements totalisant plus de 585 000 \$ sur sept ans de 2020 à 2026 et 10 partenaires financiers y participent avec la CLAP : la Société des établissements de plein air du Québec<sup>11</sup> (Sépaq ; 155 000 \$), Ville d'Alma<sup>12</sup> (150 000 \$), Rio Tinto Énergie Électrique (75 000 \$), Domtar (40 000 \$), la Fondation de la faune du Québec (FFQ ; 40 000 \$), le ministère des Transports et de la Mobilité durable<sup>13</sup> (MTMD ; 36 000 \$), les Caisses Desjardins du Lac-Saint-Jean (29 000 \$) et les trois MRC du Lac-Saint-Jean (7 000 \$). En tant que promoteur, la CLAP gère et administre le projet en régie, à hauteur de 10% pour 53 200 \$.

## Aménagements halieutiques

28 200 \$ pour restaurer l'accès au Remous des Simard en 2024

La CLAP a investi 28 200 \$ en juillet 2024 pour réaménager en urgence la descente menant à la fosse Remous des Simard dans la rivière Métabetchouane, lessivée sur près de 400 m par des pluies diluviennes et le colmatage d'un ponceau – alors que la pêche à la ouananiche à la mouche y débutait le 1<sup>er</sup> août.

<sup>10</sup> Zone ou site d'eau froide ou fraîche dans une rivière où les salmonidés se réfugient lorsque la température de l'eau excède 20 °C.

<sup>11</sup> En vertu d'une compensation pour la protection du poisson et de son habitat exigée par le MELCCFP, pour des travaux de stabilisation de berge effectués dans le Parc national de la Pointe-Taillon.

<sup>12</sup> En vertu d'une compensation pour la protection du poisson et de son habitat exigée par Pêches et Océans Canada (MPO), pour des travaux de stabilisation de talus effectués dans le secteur de Delisle.

<sup>13</sup> En vertu d'une compensation pour la protection du poisson et de son habitat exigée par le MELCCFP, pour la reconstruction d'un pont sur la rivière des Aulnaies.



Éperlans arc-en-ciel juvéniles (1+ an) retirés de l'estomac d'une ouananiche fraîchement capturée.

# Rapport annuel 2024 de la CLAP

## Stations de lavage d'embarcation au Lac-Saint-Jean

### Près de 729 000 \$ investis et six stations de lavage implantées en 2024

La CLAP a investi 728 800 \$ en 2024 pour implanter un réseau de stations de lavage d'embarcation au Lac-Saint-Jean visant à prévenir et contenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes, à partir d'un financement spécifique provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation<sup>14</sup> (MAMH; 375 000 \$), du Fonds Rio Tinto Aluminium Canada (300 000 \$), des trois MRC du Lac-Saint-Jean (225 000 \$), du MELCCFP<sup>15</sup> (150 000 \$) et de la Corporation (40 000 \$). Les municipalités et organisations participantes assument de leur côté les coûts d'implantation des stations et les frais annuels d'opération et d'entretien de celles-ci pour 10 ans – en vertu des protocoles d'entente conclus dans le cadre du projet.

Ozero Solutions a implanté six stations de lavage à Métabetchouan – Lac-à-la-Croix (secteur Métabetchouan), Péribonka, Roberval, Saint-Gédéon, Saint-Henri-de-Taillon et Saint-Thomas-Didyme (lac à Jim), au coût de 423 000 \$. La CLAP a également versé un acompte de 209 100 \$ pour l'implantation de cinq autres stations de lavage en 2025-2026 à Dolbeau (rivière Mistassini), Lamarche (lac Tchitogama et

rivière Péribonka), l'entrée de la Réserve faunique Ashuapmushuan près de La Doré (route 167), Saint-Félicien (rivière Ashuapmushuan) et Saint-Prime.

ZED l'Agence a produit six capsules publicitaires dont deux ont été diffusées sur trois chaînes de télévision aux heures de grande écoute et sur Facebook avant et pendant la saison de pêche, le tout au coût de 91 500 \$; les quatre autres capsules seront diffusées en 2025. La Web Shop a adapté le site Web de la CLAP en conséquence, au coût de 4 300 \$.

En outre, la CLAP a remboursé à même ses propres fonds 10 000 \$ à la municipalité de Labrecque pour une partie des coûts d'implantation de sa station de lavage en 2023, celle-ci n'étant pas admissible rétroactivement au financement spécifique du projet.

<sup>14</sup> Dans le cadre d'une entente sectorielle de développement.

<sup>15</sup> Via le Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE).



La station de lavage d'embarcation du lac à Jim à Saint-Thomas-Didyme. Celle-ci vise à protéger le lac à Jim lui-même, son émissaire la rivière Micosas qui se déverse dans la rivière Ouasiemsca et la rivière Mistassini dans laquelle se jette la Ouasiemsca à la hauteur de Girardville. Crédit photo : Fonds Rio Tinto Aluminium Canada.